

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Bac technologique STI2D, d'un Bac Professionnel du secteur industriel.

Procédure d'admission:

<https://www.parcoursup.fr> et une préinscription sur <https://aca06.ymag.cloud/index.php/preinscription>

L'inscription définitive à la formation ne pourra être prononcée qu'après obtention d'une promesse d'embauche en contrat d'apprentissage par une entreprise.

Secteurs d'activité

Le titulaire du BTS Maintenance des Systèmes est amené à exercer dans les grandes entreprises de production industrielle ou les entreprises spécialisées de maintenance.

Son insertion professionnelle est excellente avec un taux de chômage proche de 0 étant donné la demande très forte pour les techniciens de maintenance.

Ses compétences pluritechnologiques (électrotechnique, mécanique, automatique, pneumatique et hydraulique) lui permettent d'intervenir dans tous les secteurs de l'industrie :

- Aéronautique, navale ou automobile.
- Chimique, pétrochimique, pharmaceutique, agro-alimentaire, cosmétique, parfumerie...
- Sites de production d'énergies électrique.

Poursuites d'étude

Licences professionnelles :

- Maintenance aéronautique,
- Maintenance des équipements de production,
- Automatique et Informatique Industrielle,
- Electrotechnique et Energies Renouvelables, etc...

Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles ATS.

Ecoles d'ingénieur par apprentissage : CNAM Avignon, Mines (ISTP Saint Etienne), ITII...

Validation

L'obtention du BTS donne droit à 120 crédits ECTS permettant des équivalences européennes.

Epreuves nationales du BTS : Une moyenne générale de 10/20 est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Les enseignements

ENSEIGNEMENTS

Techniques de maintenance, conduite, prévention

Diagnostic de panne, Opération de maintenance corrective et préventive, Adaptation et amélioration, Réglages, Mises au point et essais, Mise en service et mise à l'arrêt, Opération de contrôle de surveillance et d'inspection.

Organisation de la maintenance

La fonction maintenance, Caractéristiques du bien, Coûts de maintenance, Indicateurs de maintenance, Défaillances et pannes, Maintenance corrective et préventive, Organisation et logistique de la maintenance, Externalisation des travaux.

Etudes pluritechnologiques des systèmes

*Chaîne d'énergie (Alimentation Distribution Conversion Transmission Adaptation Stockage Modulation de l'énergie)
Chaîne d'information (Structure générale, Acquisition de grandeurs physiques, Traitement, Commande, ...)
Santé Sécurité Environnement.*

Analyse fonctionnelle et structurale

Approche systématique et comportementale du bien, Approche fonctionnelle et structurale, Solutions constructives, Analyse structurale des solutions technologiques, Comportement des matériaux.

Physique Chimie

Energie, Electromagnétisme, Capteurs, Ondes mécaniques, Thermodynamique, Transferts thermiques, Mécanique des fluides, Acide-base, Oxydoréduction, Matériaux organiques.

Mathématiques

Nombres complexes, Fonction d'une variable, Calcul intégral, Equations différentielles, Statistiques, Probabilités.

Anglais

Culture générale et Expression

Accompagnement personnalisé

L'alternance

Avec nos partenaires :



et



En association avec l'UIMM et le CFAI Provence à Istres, nous vous proposons une formation, qui mêle harmonieusement, enseignement et expérience professionnelle. Elle vous permettra de jeter les bases d'un véritable emploi, dans les entreprises du bassin.

Le statut de l'apprenti

C'est un salarié sous contrat de travail, le **contrat d'apprentissage**, qui prévoit qu'une partie de son temps se passe dans un organisme de formation (le lycée Jules Ferry).

L'alternance

Elle est organisée sur le rythme : 2 semaines en entreprise, 2 semaines au centre de formation.

L'étudiant/apprenti reçoit un enseignement fortement individualisé, pendant 1350 heures réparties sur 2 années.

Conditions

Le rythme de l'alternance et la nécessité de travailler de manière autonome réservent cette formation à des étudiants motivés et capables de se prendre en charge.

L'examen

Les épreuves d'examen sont présentées sous forme d'épreuves ponctuelles ou de contrôles en cours de formation (CCF).

Elles sont identiques à celles que passe un candidat de la formation à temps complet.

